



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 836

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE SIDA

M. le président. La parole est à M. Benoist Appar, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Benoist Appar. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

M. Patrick Roy. Et des franchises médicales !

M. Benoist Appar. Madame la ministre, hier a eu lieu la vingtième journée mondiale de lutte contre le sida, un bien triste symbole puisqu'il représente autant d'années de combat marquées par la déception, la contamination et la mort. Le sida, c'est 30 millions de morts depuis le début de l'épidémie ; c'est 33 millions de personnes qui vivent, aujourd'hui encore, avec le VIH ; c'est 2,5 millions de personnes nouvellement infectées cette année. Et c'est 2 millions de morts chaque année.

En France, 30 000 personnes sont mortes depuis le début de la pandémie, il y a eu 6 000 nouvelles infections cette année et le nombre de porteurs du VIH s'élève actuellement à 60 000. La France a toujours été engagée dans la lutte contre le sida, une lutte qu'elle livre au quotidien. Le prix Nobel de médecine récemment décerné à deux Français et les réussites du Fonds mondial de lutte contre le sida constituent autant de preuves de notre engagement. Cependant, les progrès à accomplir restent considérables, et je voudrais vous interroger sur trois points, madame la ministre.

Premièrement, quelle est la politique de recherche de notre pays ?

Deuxièmement, à l'heure où le niveau global de vigilance diminue dans notre pays et où le nombre de rapports sexuels non protégés augmente, quelle est votre politique de prévention et de dépistage ?

Troisièmement, enfin, ce sont toujours les pays du Sud qui manquent de traitements malgré la promesse d'accès universel aux soins - une promesse malheureusement loin d'être tenue. Comment comptez-vous poursuivre et amplifier notre aide internationale ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

M. Patrick Roy. Et des franchises médicales ! *(Vives protestations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. Monsieur Roy, je vous en prie !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.*

Monsieur le député, le thème de la vingtième journée de lutte contre le sida était : " Tenez vos promesses ! ".

Comme vous l'avez souligné, il y a des signes encourageants : ainsi, le nombre de cas détectés dans notre pays diminue ; de même, on constate une stabilisation et même une régression dans certains autres pays, en particulier en Afrique.

Pour autant, ces premiers bons résultats ne doivent pas endormir notre vigilance, dans la mesure où il existe également des signes inquiétants. On constate ainsi une augmentation des cas dans la population homosexuelle masculine. Par ailleurs, un cinquième des cas sont dépistés tardivement, ce qui constitue une perte de chance pour les malades, mais aussi un risque accru de contamination par des personnes ignorant leur statut sérologique. Enfin, l'épidémie ne régresse pas autant que nous le souhaiterions en Afrique ; elle augmente même dans certains pays du continent, en particulier dans ceux dont la structure sanitaire est insuffisante.

Un effort doit donc être fait en faveur de la recherche, dont les crédits sont sanctuarisés. Le prix Nobel récemment décerné à deux Français nous encourage à poursuivre sur cette voie et pourrait, comme nous l'espérons, susciter de nouvelles vocations dans le domaine de la recherche sur le sida.

En ce qui concerne la politique de prévention et de dépistage, nous avons pour objectif une augmentation des dépistages dans les régions où la prévalence est supérieure à la moyenne nationale, notamment en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et outre-mer. Nous souhaitons également développer la pratique des tests de dépistage rapide - à ne pas confondre avec les autotests.

Nos efforts portent également sur l'accompagnement de l'annonce de la maladie, afin d'amortir le choc psychologique et d'aiguiller les malades vers les bons processus de traitement.

Cette action est menée en concertation avec l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites et avec le soutien actif de l'association AIDES. Je réfléchis actuellement à la fusion des centres de dépistage anonyme et gratuit et des centres d'information sur les maladies sexuellement transmissibles.

Enfin, je rappelle notre action déterminée en faveur des pays du Sud. La France est le premier contributeur européen et le deuxième contributeur mondial en ce domaine. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Benoist Apparu](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 836

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 décembre 2008